

## OU ET COMMENT CONSULTER LES DOCUMENTS ?

### I - DOCUMENTS MATÉRIALISÉS OU INFORMATISÉS

#### **A. Les documents écrits (plusieurs classements sont possibles)**

- documents d'origine japonaise, française ou étrangère ;
- écrits en langue japonaise, française ou étrangère ;
- généraux ou spécialisés ;
- originaux ou dérivés ;
- provisoires ou définitifs ;
- manuscrits (autobiographies, documents de famille, d'archives, carnets de comptes, registres de paroisse...);
- tapuscrits : rapports, notes, documents internes, travaux d'amateur (à diffusion large, restreinte ou confidentielle) ;
- articles de journaux et de revues ;
- mémoires et thèses, etc...

#### **B. Les documents iconographiques (représentations imagées)**

- courbes, graphiques, diagrammes, schémas... ;
- dessins, tableaux, gravures... ;
- photographies, photographies aériennes, diapositives... ;
- cartes routières, cartes géographiques... ;

#### **C. Les documents sonores et audiovisuels**

- cassettes audio, cassettes et disques vidéo (laser-disc), films, disques, CD, CD-Rom (Compact Disc Read Only Memory), DVD (Digital Video Disc), etc...

#### **D. La Recherche documentaire informatisée (documents numérisés)**

### II - LES CENTRES DE DOCUMENTATION

Les centres de documentation (bibliothèques, médiathèques, logithèques etc...) sont très nombreuses ainsi que leur spécialisation, leur richesse ou leurs conditions d'accès.

Mais vous ne pouvez pas vous contenter de la fréquentation d'un seul centre, ni d'une seule source même riche et bien organisée. En plus de la bibliothèque de Nanzan, prévoyez de visiter plusieurs centres de documentation et d'exploiter toutes les "mines" d'information (bibliothèque de l'Université de Nagoya, bibliothèque municipale, départementale etc...). C'est au cours de recherches fatigantes ou infructueuses que surgissent souvent le document fondamental ou l'ouvrage ou l'article qui rendra votre mémoire original !

## A. Les répertoires de bibliothèques

Vous les trouverez aisément dans les bibliothèques, centres d'information ou de recherche documentaire. Les bibliothécaires et documentalistes sont toujours d'excellents conseillers ; ils vous orienteront, au départ de votre recherche, vers les centres qui répondent le mieux à vos préoccupations. **(v. fiche établie lors de notre visite de la bibliothèque de Nanzan)**

- sur Internet, le catalogue de la bibliothèque de Nanzan <http://alta.lib.nanzan-u.ac.jp/index.jsp?lang=JPN>
- sur Internet, vous pouvez interroger les bibliothèques universitaires et centres de documentation de tout le Japon à l'adresse <http://webcat.nii.ac.jp/webcat.html>
- sur Internet, le site [www.culture.gouv.fr/culture/autserv/ressourc.htm](http://www.culture.gouv.fr/culture/autserv/ressourc.htm) vous informe sur plus de 7000 bibliothèques et centres de documentation.
- consultez les catalogues les plus récents des bibliothèques du monde entier et prenez connaissance de leurs spécialités et orientations dominantes sur [www.sdbibmesr.fr](http://www.sdbibmesr.fr)
- le Catalogue Collectif de France (CCfr) recense le contenu des ouvrages imprimés de plusieurs milliers de bibliothèques et de centres de documentation : [www.ccfr.bnf.fr](http://www.ccfr.bnf.fr)
- le Catalogue Collectif National des Publications en Série (CCNPS) recense 250 000 titres de périodiques français et étrangers conservés dans 3 000 établissements de France.

## B. La diversité des centres de documentation

- bibliothèques d'importance internationale (Bibliothèque nationale de France, Library of Congress, British Library... ) ;
- bibliothèques universitaires, d'école, d'institut, de centre, de laboratoires etc... ;
- organismes de recherche publics, para-publics, privés ;
- observatoires économiques ;
- administrations, entreprises, syndicats, associations etc...

## III - L'ACCÈS AUX DOCUMENTS

Les procédures sont différentes selon les centres de documentation : consultation gratuite, à domicile, de courte ou longue durée, possibilité de photocopier, etc...

### A. Accès aux ouvrages

Reportez-vous aux **catalogues de la bibliothèque** ; ils sont maintenant informatisés avec accès par auteur, par mot du titre, par matière etc... Notez toujours avec précision la cote et le numéro de classement.

Les catalogues collectifs - en ligne - localisent les documents appartenant à **un réseau de bibliothèques** (au Japon, NACSIS Webcat)

N'oubliez pas que, grâce au **ILL** (Inter Library Loan), vous pourrez emprunter un livre détenu par une autre bibliothèque et obtenir une photocopie d'un article d'une revue détenue par une autre bibliothèque. **(v. fiche établie lors de notre visite de la bibliothèque de Nanzan)**

## B. Périodiques

Vous aurez à retrouver les **revues et périodiques** qui offrent un intérêt pour vos recherches en consultant les listes qui les énumèrent, puis à les “dépouiller”, c'est-à-dire à les parcourir en lecture rapide à la recherche des “bons articles”.

Les revues et périodiques récents sont parfois exposés dans des **présentoirs**, tandis que les plus anciens doivent être demandés ou consultés dans les **rayonnages**.

- *les articles sont fréquemment accompagnés d'un résumé ;*
- *de nombreux périodiques publient, chaque année, un index des articles de l'année ;*
- *certain réservent quelques pages à des présentations critiques d'ouvrages, notes de lecture, listes d'ouvrages reçus, nouveautés, etc... ;*
- *d'autres sont spécialisés dans les synthèses d'articles relatifs à un sujet (revues d'abstracts, reviews) ;*
- *d'autres enfin rassemblent en des “bibliographies” les références et parfois les résumés des articles parus dans tel ou tel domaine.*

N'oubliez pas que, grâce au **ILL** (Inter Library Loan), vous pourrez emprunter un livre détenu par une autre bibliothèque et obtenir une photocopie d'un article d'une revue détenue par une autre bibliothèque. (**v. fiche établie lors de notre visite de la bibliothèque de Nanzan**)